**Zeitschrift:** Landschaftsschutz in der Schweiz: Tätigkeit der SL = Protection du

paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

**Band:** - (1994)

Rubrik: La FSPAP en tant qu'avocate du paysage

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## 5. La FSPAP en tant qu'avocate du paysage

Les activités d'opposition et de recours peuvent sembler à beaucoup une atteinte inutile à l'image de marque de la Fondation. On oublie peut-être un peu vite que la participation d'une organisation de protection aux négociations n'est possible que grâce au droit de recours, qui équivaut à une légitimation en tant que partie potentielle dans une procédure. Le droit de recours joue donc, pour les associations, le rôle d'un sésame leur permettant de participer aux entretiens lorsque les thèmes traités touchent aux intérêts de l'environnement. La pratique à la fois réservée – mais conséquente sur le fond – en matière de recours de la FSPAP lui vaut le respect, renforcé par le nombre élevé des succès obtenus. Elle tient par conséquent à mettre en garde contre tout affaiblissement supplémentaire du droit de recours des associations.

17 oppositions et plaintes ont fait l'objet de décisions au cours de l'exercice. 3 seulement de ces interventions ont été rejetées, les 14 autres ont été soit approuvées, soit retirées à la suite de modifications des projets, soit rendues sans objet après le retrait de la demande d'autorisation de construire.

D'importantes atteintes au paysage ont pu être évitées, ponctuellement certes, mais pour le plus grand profit de la nature et de celles et ceux qui apprécient un paysage harmonieux, par exemple:

- La construction de chalets de vacances supplémentaires au lieu-dit Eggbergen, dans un paysage d'importance nationale
- Une place de tir pour missiles filoguidés dans la région du Susten (Gadmen)
- Des installations fixes pour une place de fête et de pique-nique dans un site de toute beauté au bas du Val d'Anniviers (St. Luc)
- Différentes routes agricoles et forestières à Wildberg ZH
- Des pistes de golf dans des bas-marais d'importance régionale à Tujetsch GR
- Une halle d'équitation hors zone à Wermatswil ZH

# Liste des oppositions et recours

La liste suivante donne un aperçu des procédures en suspens ou menées à terme en 1994.

Objet, nature de la requête	Autorités concernées	Moyens de droit	Etat de la procédure fin 1994
L'Isle/Apples VD Deux projets de gravières et projet d'une station de traitement des matériaux (Requêtes: rejet des projets)	Commune d'Apples, Commune de L'Isle et Autorités cantonales	Oppositions fondées sur les art. 12 LPN et 34 LAT	En suspens
Lenk i.S. BE Route de montagne et déboisement illégal à l'Alpe Langer (Requête: rétablissement de l'état anté- rieur et abandon de la route)	Commune de La Lenk	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	Suspendu
Horw LU Elargissement de la N2, section arsenal de Kriens – frontière cantonale LU/NW (Requête: réexamen des variantes)	Commune de Horw	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	Retrait après obtention de garanties
Innerthal SZ Route forestière Gwürzwald— Schwarzenegg (Requête: réexamen)	Commune de Innerthal	Opposition fondée sur les art. 12 LPN et 34 LAT	En suspens
Triengen/Dagmersellen LU Lignes à haute tension 50- et 20kV Sursee-Reiden, Forces motrices de la Suisse centrale (Requête: mise en terre partielle)	Communes de Triengen et de Dagmersellen	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	En suspens

Objet, nature de la requête	Autorités concernées	Moyens de droit	Etat de la procédure fin 1994
Objet, hature de la requete Autorites concernées Moyens de droit Etat de la procedure fin 1994			
Grimsel BE Projet de barrage et de station de pompage des FMO (Requête: rejet)	Préfet du district de l'Oberhasli	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	En suspens
Avenches VD Ligne aérienne à l'intérieur de l'enceinte romaine (Requête: variante de contournement)	Commune d'Avenches	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	En suspens
Gadmen BE Extension de la place de tir à Wendenalp (Requête: redimensionnement)	EM du groupement de l'instruction, Div. des places d'armes et de tir	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	Sans objet, le DMF ayant renoncé pour raison de pro- tection du paysage
Jegenstorf BE Agrandissement d'un séchoir à herbe en dehors de la zone à bâtir (Requête: renvoi)	Commune de Jegenstorf	Oppositions fondées sur l'art. 34 LAT	Opposition concernant la mise en zone acceptée. Retrait après modification du projet, de l'opposition concernant la dérogation selon art. 24 LAT
Kandersteg BE Route forestière et agricole Huble (Requête: rejet)	Commune de Kandersteg	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	En suspens
Beckenried NW Plan d'affectation scierie Rütenen (Requête: nouveau projet ou rejet)	Commune de Beckenried	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	Retrait après redimensionne- ment du projet
Stansstad NW Carrière Zingel, Kehrsiten (Requête: amélioration du projet)	Direction des forêts NW	Opposition fondée sur l'art. 46 LFo	En suspens

Diverses communes BE Rail 2000 tronçon Mattstetten–Rothrist (Requête: rejet; réexamen de variantes)	Communes	Oppositions fondées sur les art. 12 LPN et 55 LPE	En suspens
Glattfelden ZH Projet d'extension de la centrale hydrau- lique d'Eglisau (Requête: réexamen)	Office fédéral des eaux	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	En suspens
Winterthur/Brütten/Nürensdorf/ Bassersdorf ZH Déplacement des lignes 50kV et augmentation à 110kV (Requête: réexamen du tracé)	Communes de Winterthur, Brütten, Nürensdorf et Bassersdorf	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	En suspens
Gléresse BE Revêtement en béton d'un tronçon du chemin viticole Rossweg (Requête: renonciation au béton)	Commune de Gléresse	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	En suspens
Rubigen BE Hunzige, plan d'aménagement d'un golf (Requête: réaménagement)	Commune de Rubigen	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	Retrait après amélioration du projet. Nouvelle conception en cours d'étude.
Gonten/Schlatt-Haslen AI Carrière de Oberstein-Schatten (Requête: renvoi)	Commission cantonale des constructions AI	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	En suspens
Adelboden BE Geilschummi/Clusi, route et pont (Requête: renonciation)	Commune d'Adelboden	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	En suspens

Objet, nature de la requête	Autorités concernées	Moyens de droit	Etat de la procédure fin 1994
Grimentz VS Digue de rétention des alluvions en amont du Lac de Moiry (Requête: renonciation au projet)	Département cantonal de l'énergie VS	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	En suspens
Lauterbrunnen BE Saus, accès routier à l'alpage (Requête: réexamen)	Commune de Lauterbrunnen	Opposition fondée sur l'art. 12 LPN	En suspens
Unterlangenegg BE Révision du plan d'aménagement local (Requête: rejet de deux zones industri- elles isolées)	Commune de Unterlangenegg	Opposition fondée sur l'art. 34 LAT	En suspens
Bienne/Pieterlen BE «Swatchmobile», plan cantonal (Requête: renonciation à la poursuite de la procédure)	Office des affaires com- munales et de l'organisa- tion du territoire du canton de Berne	Opposition à titre préventif fondée sur les art. 34 LAT et 12 LPN	En suspens
Valais Divers projets de transformation de ruraux en maisons de vacances hors des zones à bâtir (Requête: rejet)	Autorités communales/ Commission cantonale des constructions/ Tribunal administratif VS	Oppositions et recours de droit administratif fondés sur les art. 34 LAT et 12 LPN	<ul> <li>Etables héliportées à St-Nicolas: recours accepté par le TA</li> <li>Transformation alpage en restaurant: recours rejeté (ab- andon de la terrasse-solarium)</li> <li>autres cas: en suspens</li> </ul>
Braunwald GL Seblengrat-Ruchwald, défrichement pour piste de luge (Requête: rejet)	Direction des forêts GL/ Tribunal administratif GL	Opposition et recours fondés sur l'art. 12 LPN	Opposition rejetée le 20.6.94 Recours en suspens

Morschach SZ Révision du plan d'aménagement local (Requête: réexamen)	Commune de Morschach/ Conseil d'Etat SZ	Opposition et recours fondés sur l'art. 12 LPN	Opposition partiellement acceptée. Recours en suspens.
Gléresse-Douanne BE Rail 2000: doublement de la voie CFF (Requête: renvoi du projet)	Dpt Féd. des Transports, des Communications et de l'Energie	Recours fondé sur l'art. 12 LPN	Suspendu pour cause de mise en étapes du Concept Rail 2000
Sils i.E. GR Révision partielle du plan d'aménagement local: zone sportive et de parking pour un terrain d'exercice de golf (Requête: rejet)	Tribunal fédéral	Recours fondé sur l'art. 12 LPN	Rejeté pour non-légitimation le 12.4.94
Wermatswil ZH Plan d'aménagement «Fohlenhof». Halle de manège de 67 m de longueur (Requête: renvoi)	Commission de recours pour les constructions du Canton de ZH	Recours fondé sur l'art. 34 LAT	Sans objet, décision du 30.3.94, après retrait du projet par les promoteurs
Altdorf UR Révision du plan d'aménagement local. Zone de maisons de vacances Eggberge (Requête: rejet)	Conseil d'Etat UR	Recours fondé sur l'art. 12 LPN	Accepté le 4.7.94
Saint-Luc VS Place de pique-nique couverte en zone agricole à Niouc (Requête: rejet)	Tribunal administratif VS	Recours fondé sur l'art. 34 LAT	Accepté le 23.9.94
Stansstad NW Installation portuaire Hostatt Kehrsiten (Requête: rejet)	Conseil d'Etat NW	Recours fondé sur l'art. 34 LAT	En suspens

Objet, nature de la requête	Autorités concernées	Moyens de droit	Etat de la procédure fin 1994
St. Moritz-Champfèr GR Constatation de l'état de forêt au lieu-dit Larets (Requête: révocation de l'arrêt)	Tribunal fédéral	Recours fondé sur l'art. 12 LPN	Rejeté le 29.11.94
Grimisuat VS Autorisation de défrichement et permis de bâtir une place de golf (Requête: rejet)	Tribunal fédéral/ Conseil d'Etat VS	Recours fondés sur les art. 12 LPN et 25bis OFor	Décision du TF concernant le défrichement: recours accepté le 21.7.94. Recours auprès du CE en suspens.
Tujetsch GR Création d'une zone pour le projet de terrain de golf Selva (Requête: rejet)	Conseil d'Etat GR	Recours fondé sur l'art. 12 LPN	Acceptation partielle le 23.8.94
Croglio TI Révision du plan de zones avec parcelles à bâtir isolées (Requête: rejet)	Tribunal administratif TI	Recours fondé sur l'art. 34 LAT	En suspens
Ingenbohl/Lauerz SZ Tour émettrice FM sur le Gottertli (Requête: rejet et réexamen de l'emplace- ment)	Conseil d'Etat SZ	Recours fondé sur les art. 12 LPN et 34 LAT	En suspens
Cadenazzo TI Serres en plastique de 1,5 ha (hors-sol) (Requête: rejet)	Tribunal administratif TI	Recours fondé sur l'art. 12 LPN	Acceptation partielle le 10.6.94

Luthern/Hergiswil LU Route forestière (Requête: rejet)	Tribunal administratif LU/ Tribunal fédéral	Recours fondé sur l'art. 12 LPN	Suspendu
Wildberg ZH Améliorations foncières globales (Requête: réexamen du projet)	Tribunal administratif ZH/ Tribunal fédéral	Recours fondé sur l'art. 4 Cst. féd.	Sans objet grâce à une convention
Brissago TI Constatation négative de l'état de forêt (Requête: rejet)	Tribunal fédéral	Recours fondé sur les art. 12 LPN et 46 Lfo	En suspens
Ennetmoos NW / Alpnach OW Cholwald, défrichement pour décharge (Requête: rejet)	Tribunal fédéral	Recours fondé sur les art. 12 LPN et 46 Lfo	En suspens
Gurtnellen UR Gornerwald, aménagement forestier (Requête: EIE obligatoire, réexamen)	Tribunal fédéral	Recours fondé sur les art. 12 LPN, ainsi que 24 et 34 LAT	En suspens
Silenen UR  – Equipement du haut Maderanertal  – Autorisation après coup pour un chemin agricole déjà construit (Requête: rejet)	Conseil d'Etat UR/ Tribunal fédéral	Recours fondés sur l'art. 12 LPN	En suspens
Ascona TI / Monte Verità Défrichement de petites surfaces forestières (Requête: rejet)	Tribunal fédéral	Recours fondé sur les art. 12 LPN et 46 Lfo	En suspens
Sion VS Champsec, golf de Sion (Requête: arrêt des travaux illégaux)	Commune de Sion/ Conseil d'Etat VS	Arrêt des travaux illégaux; recours fondé sur l'art. 12 LPN	Suspendu après convention